**ENDURANCE TOUT TERRAIN 2018**

**CLAUSES SPECIALES**

**1TT. GENERALITES :**

Le Championnat de Ligue d'ENDURANCE TOUT TERRAIN se déroulera en 2018 dans le cadre des Epreuves organisées par la Ligue POITOU CHARENTES.

**2TT. CATEGORIES :**

1. ***EQUIPAGES***
2. MX 1/MX 3 (ancienne catégorie OPEN)
3. MX 2 (ancienne catégorie 125cc 2tps ou 250cc 4tps)
4. Vétérans
5. Féminines
6. ***SOLOS***
7. MX 1/MX 3 (ancienne catégorie OPEN)
8. MX 2 (ancienne catégorie 125cc 2tps ou 250cc 4tps)
9. Vétérans
10. Féminines

Afin que les points comptant pour le classement soient attribués dans la catégorie 1, un minimum de TROIS équipages sera exigé au départ de celles-ci. Pour les catégories 2, un minimum de 5 pilotes sera exigé pour le classement du championnat de Ligue, sauf avis de la commission.

**3TT. COUREURS ADMIS :**

Seuls les équipages ayant des licences délivrés par la LMPC marqueront des points au championnat de ligue. Pas de classement annuel pour les Licences à la Journée.

**4TT. EQUIPAGES ADMIS :**

Composition d'un équipage :

Catégorie 1 : 2 Pilotes, 1 ou 2 motos.

Catégorie 2 : 1 Pilote 1 moto.

Chaque équipage devra obligatoirement être muni d'un extincteur aux normes en vigueur et d’un tapis environnemental.

Pour la catégorie vétérans les pilotes devront être âgés de 37 ans au 1er Janvier 2018.

**5TT. EPREUVE :**

**Catégorie Equipage :** La durée de l'épreuve ne devra pas excéder 6 heures sans interruption avec un minimum de 5 heures.

**Catégorie Solo :** 3 heures

Les 3 premiers équipages de la catégorie MX 2et les 3 premiers équipages de la catégorie MX 1/3 du classement provisoire, ainsi que les 3 premiers de la catégorie Solo MX 2 et de la catégorie MX1/3, bénéficieront des 3 premières places sur la ligne de départ.

**6TT. ENGAGEMENTS :**

**Les engagements se feront sur engagesports.com**

Le montant de l'engagement à chaque épreuve est fixé à 100 € par équipages et 65 € pour les solos, location de transpondeur comprise, les concurrents ne respectant pas les délais d’inscription, le montant sera porté à 110 € pour les équipages et 75 € pour les solos.

Les numéros seront à réserver sur engage sport.

Les pilotes solos se verront attribuer un numéro supérieur à 300.

Les clubs organisant un Championnat de ligue, sont dans l’obligation d’engager tous les pilotes participants à ces championnats, suivant les modalités d’inscription.

**7TT. CONTROLE TECHNIQUE :**

Fermeture du Contrôle Technique 10 minutes avant le tour d’essai**.**

**Niveau sonore :**

Maximum autorisé 112 db méthode « 2 mètres Max » (trois passage admis). Au-delà EXCLUSION. \*

Présentation obligatoire du CASQUE ayant la norme ECE 22/05

Protection dorsale et Pectorale, voir le règlement générale.

**Marquage des machines :**

Les pilotes sont tenus d'enlever les anciennes marques de peinture du contrôle technique, ainsi que la béquille, avant présentation de la machine au contrôle technique.

**8TT. CLASSEMENT :**

Le classement se fera à l’aide de transpondeurs

Le classement se fera dans l'ordre d'arrivée des pilotes sur la ligne d’arrivée (tours temps) et les points seront attribués pour chaque catégorie. Pour être classé, il faut franchir la ligne d’arrivée et avoir parcouru 75% des tours du 1er.

Barème points ex : 20, 17,15, 13, 11, 10 etc.

Une bonification de huit points sera attribué aux équipages participant uniquement à la Coupe de

France d’endurance Tout Terrain, se déroulant à la même date qu'une épreuve de Ligue, ou, pour la catégorie solo, une épreuve de cross-country se déroulant le même weekend, avec un maximum de 20 points.

**9TT.RECLAMATION :**

Pour tous les points qui ne sont pas précisés dans ce règlement ou dans les Clauses générales des

Championnats de Ligue, se reporter au règlement du Championnat de France d'Endurance Tout terrain.

**10TT. CIRCUIT :**

Le poste de chronométrage devra être situé avant l'entrée des stands. Dans le couloir des stands des ralentisseurs efficaces devront être positionnés.

Trois accompagnateurs pour un pilote seront admis dans les stands, tout abus sera sanctionné par un stop and go.

**11TT. PARC FERME :**

A l'arrivée de l'épreuve, les 5 premières machines de chaque catégorie seront placées en parc fermé. Pour être classés, les pilotes doivent franchir la ligne d’arrivée dans les 20 minutes après l’abaissement du drapeau à damiers sur le 1er. La fermeture des stands se fera 5 minutes après l’abaissement du drapeau à damiers sur le 1er.

**12TT. PANNE :**

En cas de panne totale d'une machine sur le circuit, le pilote sera autorisé à ramener son transpondeur ou brassard à pied par le plus court chemin à son stand, après en avoir avisé le poste de chronométrage (tour non comptabilisé).

PENALITE : Tout manquement à cette disposition sera sanctionné d'une pénalité de 3 Tours

*La perte du transpondeur entrainera une pénalité de : 1 Tour*

**13TT. RAPPEL DES PRINCIPALES PENALITES :**

Le Jury pourra infliger un arrêt de 2 minutes ou plus à un pilote pour toute infraction constatée.

(STOP AND GO)

**Machine non conforme :**

Avant le départ : Refusée au départ

Pendant l'épreuve : Refus de remise en état :

1ère avertissement 1 tour

2ème avertissement Exclusion \*

**Départ :**

Machine mise en route par une autre personne que le pilote : 1 tour

Démarrage à "la poussette" avant le signal du Directeur de Course : 1 tour

**Assistance dans les stands :** Exemple: *Surnombre, fumer*

1ère infraction Avertissement

2ème infraction 1 tour etc.

**Ravitaillement:**

Ravitaillement en dehors des stands Exclusion \*

**Ravitaillement moteur en marche**

1ère infraction 1 tour

2ème infraction Exclusion \*

**Ravitaillement sans tapis**

1ère infraction 1 avertissement

2ème infraction 1 tour

3ème infraction Exclusion \*

**Réparation:**

Réparations contraires au règlement:

1ère infraction 1 tour

2ème infraction Exclusion \*

**Panne:**

Rapporter son transpondeur à son stand sans l'accord du poste de chronométrage : 3 tours

*Perte du transpondeur : 1 tour*

**13TT. NORMES ENVIRONNEMENTALES :**

Le tapis environnemental est obligatoire ainsi que les règles définies à l’article « environnemental du Championnat de France » et respecter celles imposées par le club.

La coupe de France des Régions d’ENDURANCE aura lieu le : 30 Sept à GREZAC

**EPREUVES 2018**

25 Février AMV Mellois à MELLE (79)

04 Mars AM Val Vert du Clain à St GEORGES les BAILLARGEAUX(86)

02 Sept AM Surgères à St PIERRE d’AMILLY(17)

16 Sept Sport Méca 16.79.86 à LIMALONGES (79)

30 Sept MC Grezac à GREZAC (17)

\*ou toutes autres sanctions prévues par le code sportif